

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

*Poutre de dimensions 0,50 × 0,50 m, en béton C25/30 XF1 CEM II/B-L ou LL
pour le chantier ABPC (Cher)*

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN,
et les Règles de Catégorie de Produit béton NF EN 16757*



FDES réalisée avec



Configurateur développé par le



Numéro du modèle de référence BETie : 3

Numéro d'identification unique : 67d973ef276da544810c8870_BETie_1742304554085

Date de publication : 18.03.2025

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité du Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) selon la norme NF EN 15804+A2 et son complément national NF EN 15804+A2/CN ainsi que les Règles de définition des Catégories de Produits (RCP) du béton NF EN 16757:2022.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 du CEN, le complément national NF EN 15804+A2/CN servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE La traduction littérale en français de EPD (Environmental Product Declaration) est DEP (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Précision sur le format d'affichage des données

Certaines valeurs sont affichées au format scientifique conformément à l'exemple suivant :

$-4,21 \text{ E-06} = -4,21 \times 10^{-6} = -0,00000421$

Règles d'affichage

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Toutes les valeurs non nulles sont exprimées avec 3 chiffres significatifs.

Abréviations utilisées

BPE : Béton Prêt à l'Emploi

DVR : Durée de Vie de Référence

FDES : Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire

UF : Unité Fonctionnelle

N/A : Non Applicable

Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le kilogramme « kg », le gramme « g », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le mètre carré « m² », le kelvin « K », le watt « W », le kilomètre « km », le millimètre « mm ».

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804+A2 définie au § 5.3 Comparabilité des DEP* pour les produits de construction, les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES : « *Par conséquent, une comparaison de la performance environnementale des produits de construction en utilisant les informations des DEP doit être basée sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et doit prendre en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'information)* »

NOTE 1 En dehors du cadre de l'évaluation environnementale d'un bâtiment, les FDES ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.

NOTE 2 Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.

NOTE 3 Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires.

Informations Générales

DECLARANT : Syndicat national du béton prêt à l'emploi – SNBPE

CONTACTS :

Propriétaire de la FDES
SNBPE
Sylvie LECRUX
16 bis boulevard Jean Jaurès
92110 CLICHY
snbpe@snbpe.org
Utilisateur ayant généré la FDES
ABPC
Boris Leonard
51 B route de Foecy 18100 Vierzon
vierzon@abpc-prefa.fr

TYPE DE FDES :

- FDES "du berceau à la tombe"
- FDES collective

PRODUIT COUVERT : , Poutre de dimensions 0,50 × 0,50 m, en béton C25/30 XF1 CEM II/B-L ou LL , pour le chantier ABPC

CADRE DE VALIDITE :

Les produits couverts par cette FDES respectent ces conditions :

- Le béton prêt à l'emploi est produit par une centrale à béton localisée en France, appartenant à un adhérent du SNBPE
- Utilisation de ciments et granulats produits en France
- Utilisation d'armatures délivrées par un adhérent de l'APA
- Produits spécifiques au projet ABPC
- Département représenté : Cher
- Localisation du projet d'ouvrage : 51B Route de Foëcy 18100 Vierzon
- Localisation de la centrale à béton :

VERSION DE BETIE : v4.0.0

NUMERO DU MODELE DE REFERENCE BETie : 3

NUMERO D'ENREGISTREMENT INIES DE LA FDES MERE: 20240337687-FC

NUMERO UNIQUE D'IDENTIFICATION DE LA FDES :
67d973ef276da544810c8870_BETie_1742304554085

Vérification externe indépendante effectuée selon le programme de déclaration environnementale conforme ISO 14025 par :

La norme EN 15804+A2 du CEN sert de RCP ^{a)} .
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025: 2010 ☐ Interne ☒ Externe
(Selon le cas ^{b)}) Vérification par tierce partie : Nom des vérificateurs de la vérification initiale du configurateur : Etienne Lees-Perasso, Yannick Le Guern, Frank Werner
Numéro d'enregistrement au programme conforme ISO 14025 : voir numéro d'enregistrement correspondant au modèle de référence BETie
Date de génération de la DEP : 18.03.2025
Date de mise à jour : Aucune
Date de vérification du configurateur : Juin 2024
Date de fin de validité : 5 ans soit jusqu'au 31 décembre 2029
a) Règles de définition des catégories de produits b) Facultatif pour la communication entre entreprises, obligatoire pour la communication entre une entreprise et ses clients (voir l'EN ISO 14025:2010, 9.4)

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.inies.fr



Description de l'unité fonctionnelle et du produit

○ Définition de l'unité fonctionnelle

Supporter les charges et autres éléments de planchers pour le bâtiment considéré sur un mètre linéaire de poutre, d'épaisseur 0,50 mètre et de hauteur 0,50 mètre, pour une durée de vie de référence de 100 ans.

○ Description du produit

Produit :

Le béton considéré est conforme à la norme béton NF EN 206/CN. Le béton est fabriqué selon les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques du béton	Type d'usage du béton : Béton conforme EN 206/CN
	Autoplaçant : Non
	Résistance : 25 MPa
	Classe d'exposition : XF1
	Consistance : S3
	Dmax : 22,4
Type de liant	Type de ciment : CEM II/B-L ou LL
	Classe de résistance : 32,5
	Addition : Pas d'addition
Type de granulat majoritaire	Gravillons alluvionnaires
	Sables alluvionnaires
% granulats recyclés	0 %

0,25 m3 de béton sont nécessaires à la mise en œuvre du produit, soit un flux de référence de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) de ce produit de 584,5 kg.

Emballages de distribution (nature et quantité) : Sans Objet

Produits complémentaires (nature et quantité) pour la mise en œuvre :

- Ferrailage : 37,5 kg d'armatures sont ajoutés lors de la mise en œuvre ;
- Banches metal

○ Usage du produit

Tertiaire - Poutre extérieure

○ **Autres caractéristiques techniques non incluses dans l'unité fonctionnelle**

Le béton étant un matériau incombustible, le produit considéré ne présente pas de risques spéciaux vis-à-vis du feu. Le produit ne contient pas de substances de la liste candidate selon le règlement REACH, ces substances ne dépassant pas 0,1% de la masse totale du produit.

○ **Circuit de distribution**

BtoB

○ **Description de la durée de vie de référence**

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	100,0 ans
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine) et finitions, etc.	NF EN 206+A2/CN
Paramètre théorique d'application (s'ils sont imposés par le fabricant), y compris les références aux exigences appropriés et les codes d'application)	N/A
Qualité présumée des travaux	Prescriptions techniques du DTU correspondant à l'application
Environnement intérieur	Le béton prêt à l'emploi doit être mis en oeuvre dans un environnement correspondant à sa classe d'exposition. Voir le tableau Caractéristiques du béton dans la partie Description du produit
Environnement extérieur	
Conditions d'utilisation	NF EN 206+A2/CN
Scénario d'entretien pour la maintenance	N/A

○ **Information sur la teneur en carbone biogénique**

Teneur en carbone biogénique	Unité
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	0 - kg C
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	N/A - kg C

Etapes du cycle de vie

Description des frontières du systèmes (X = inclus dans l'ACV ; MND = Module Non Déclaré)														
Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				Bénéfices et charges au-delà des frontières du systèmes
A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

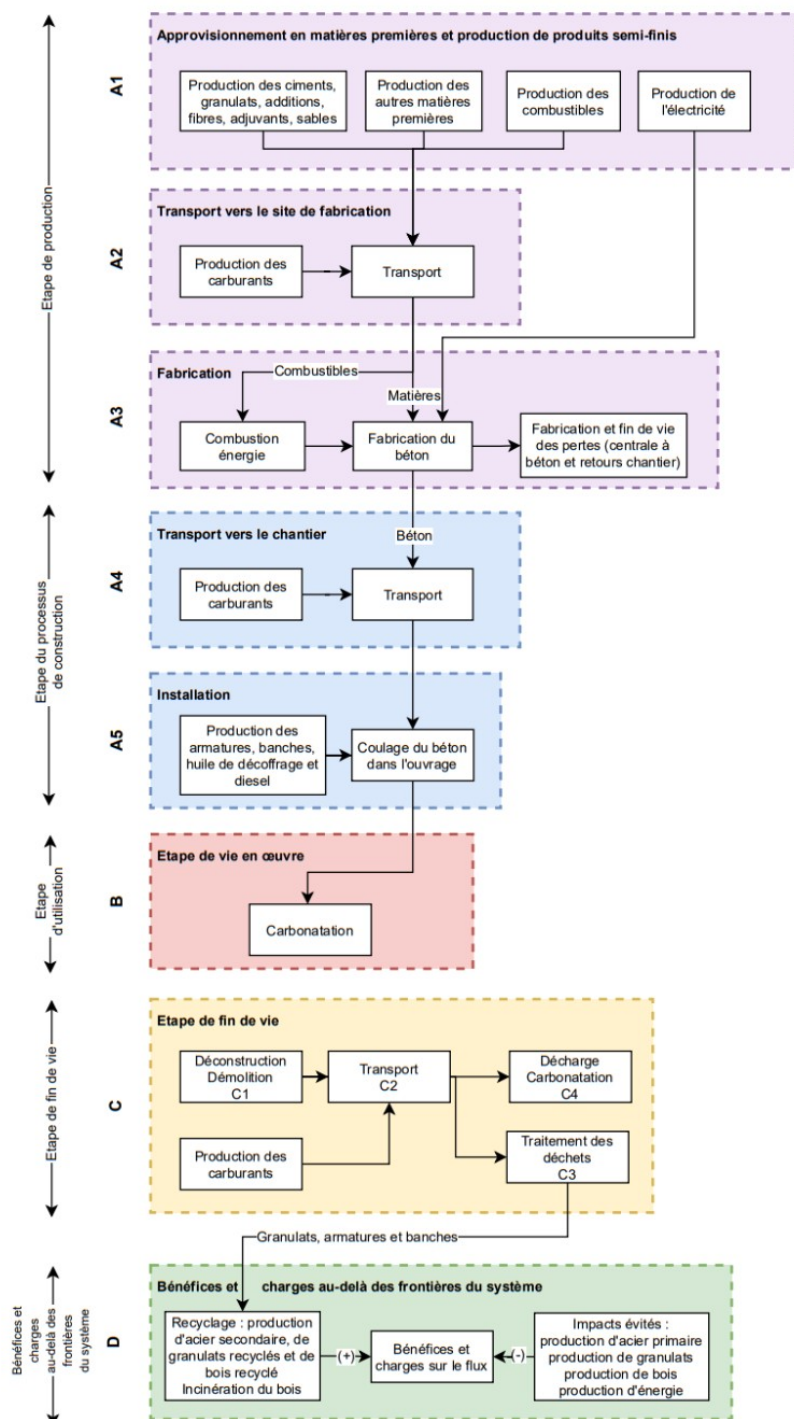


Figure 1 - Schéma du cycle de vie complet FDES A1-D

○ Etape de production, A1-A3

La modélisation de l'étape de production prend en compte :

- A1 - la production des matières premières : ciment, adjuvants, ajouts, granulats, fibres ;
- A2 - le transport des matières premières ;
- A3 - la fabrication du BPE sur site et la production des énergies consommées sur les sites de production.

Les impacts liés à la production et à la fin de vie des pertes de béton sont également inclus dans cette étape.

Des pertes de 3% ont lieu entre la masse de béton à produire et la masse de béton mise en œuvre sur chantier. Ces pertes ont deux origines :

- Le nettoyage périodique des malaxeurs et autres machines : ces machines sont lavées soit avec de l'eau, soit avec des granulats qui sont ensuite réintégrés à la fabrication de béton [source : dire d'experts du SNBPE].
- Le béton provenant des camions qui reviennent d'un chantier avec une partie de leur chargement. La majorité du béton qui est retourné en centrale est recyclé directement sur place et réintégré en fabrication. Une faible part du béton qui revient d'un chantier a déjà pris et ne peut pas être recyclé.

Ces deux catégories de résidus de béton sont mélangées sur le site des centrales à béton, et il n'est pas possible de faire la distinction entre les deux. Comme les déchets sont regroupés au niveau de la centrale à béton, il a été décidé de modéliser l'ensemble de ces pertes comme des pertes de fabrication, et de les comptabiliser dans le module A3 uniquement.

○ Etape de mise en œuvre, A4-A5

A4 - Transport jusqu'au chantier

La modélisation de cette étape prend en compte la production et la combustion du diesel pour le transport du produit depuis le site de production vers le chantier du projet ABPC (Cher) :

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du camion malaxeur ou autre type de véhicule utilisé pour le transport	Camion malaxeur 8 m ³ , diesel (0,07 L/m ³ .km)
Distance jusqu'au chantier	18,5 km
Utilisation moyenne de la capacité (y compris les retours à vide)	50 %
Densité moyenne du béton	2338 kg/m ³
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	<1

A5 - Installation dans le bâtiment

Le béton produit est utilisé pour le type d'ouvrage suivant : Tertiaire - Poutre extérieure . L'énergie consommée sur le chantier, la production et le transport des matériaux auxiliaires servant à la mise en œuvre (notamment les armatures) sont pris en compte à cette étape.

Information du scénario	Valeur
Renforcement (armatures en acier)	37,5 kg
Coffrage	0,45 kg (Banches metal)

Consommation de diesel des camions toupie	0,21 litres
Consommation de diesel des pompes et tapis pour la mise en œuvre par coulage et des grues diesel pour la mise en œuvre par benne à béton	0 MJ
Utilisation de grues pour la mise en œuvre par benne à béton	Les engins mutualisés sur le chantier n'ont pas été pris en compte dans cette FDES car ils sont pris en compte dans les calculs totaux à l'échelle du bâtiment
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	75,0 % de produit orienté en filière de valorisation ;
	25,0 % de produit orienté en mise en décharge
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	NA

○ **Etape de vie en œuvre (exclusion des économies potentielles), B1-B7**

En conditions normales d'utilisation, le produit en béton prêt à l'emploi ne nécessite aucune maintenance.

Carbonatation des produits en béton

La carbonatation est l'absorption par le béton du CO₂ de l'atmosphère. Le dioxyde de carbone atmosphérique réagit avec des composés spécifiques du ciment dans le béton pour former des produits solides qui sont soit précipités sur la surface ou à l'intérieur de la matrice. Selon la norme EN 15804, la carbonatation peut être considérée comme une émission négative, et par conséquent elle doit être allouée aux différentes étapes du cycle de vie de la même manière que les autres émissions. Le taux de carbonatation du béton est calculé selon la méthode définie dans le NF EN 16757.

Note 1: La quantité de CO₂ absorbée dépend de la surface de béton exposée à l'air, de la qualité du béton et de l'environnement auquel il est exposé. Un béton mince et faiblement résistant peut être complètement carbonaté en quelques années. Pour un béton armé de haute performance et de structure de masse, le taux de carbonatation sera minimal jusqu'à sa démolition et son concassage.

Note 2: L'absorption par les surfaces en béton du dioxyde de carbone par carbonatation dure pendant toute la durée de vie de référence.

○ **Etape de fin de vie, C1-C4**

La modélisation de l'étape de la fin de vie prend en compte :

- la démolition (C1) ;
- le transport des déchets depuis leur lieu de vie en œuvre jusqu'à leur lieu de fin de vie (C2) ;
- la séparation des armatures métalliques (C3) ;
- le traitement des déchets de démolition valorisés (concassage jusqu'à obtention d'une grave pour utilisation routière et mise en stock) (C3) ;
- la carbonatation des déchets de béton (C4) ;
- la mise en décharge du produit étudié (C4).

Paramètre	Valeur/description
Processus de collecte spécifié par type	622 kg collecté avec des déchets de construction mélangés
Système de récupération spécifié par type	75,0 % de produit orienté en filière de valorisation
Elimination spécifiée par type	25,0 % de produit orienté en mise en décharge
Carbonatation du produit en décharge	25,0 % du produit mis en décharge carbonaté
Carbone biogénique contenu dans le produit, modélisé comme une émission de CO2 biogénique	En module C3 : 0 kg CO2 eq.
	En module C4 : 0 kg CO2 eq.
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios	Distance de transport vers le centre de valorisation : 30 km
	Distance de transport vers la décharge : 30 km

○ **Potentiel de recyclage /réutilisation/ récupération , D**

Description de l'étape :

La consommation de granulats peut être substituée par la réutilisation des granulats obtenus après broyage des produits de béton en fin de vie lorsque ceux-ci sont envoyés en filière de valorisation (recyclage).

Les bénéfices de la revalorisation des granulats (lorsque les produits de béton sont envoyés en filière de valorisation), de la valorisation des banches (métalliques ou en bois le cas échéant) et de la valorisation des armatures métalliques le cas échéant sont comptabilisés à cette étape.

Matières/ matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au- delà des frontières du système	Matières /matériaux /énergie économisés	Quantités associées
Granulats	Données UNPG : impacts du traitement « secondaire » des déchets de déconstruction en vue de produire des granulats.	Données UNPG : granulats naturels (proportions 61% granulats massifs et 39% granulats meubles)	438,4 kg
Acier	Traitement (fonte de l'acier en four à arc électrique) pour que la ferraille soit à nouveau réutilisable	Acier produit par la filière haut fourneau	3,44 kg
Banches bois recyclées	Voir CODIFAB 2023	Copeaux de bois vierge	0 kg
Banches bois incinérées	Voir CODIFAB 2023	Electricité et chaleur	0 kg

Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

RCP utilisé	La norme NF EN 15804+A2, le complément national NF EN15804+A2/CN et la norme NF EN 16757
Frontières du système	Les frontières du système respectent les limites imposées par la réglementation, la norme EN 15804+A2 et son complément national. Les flux omis des frontières du système, en application du critère de coupure, sont : - L'éclairage, le chauffage et le nettoyage des ateliers, - Le département administratif, - Le transport des employés, - La production et la fin de vie des emballages des constituants du béton et des consommables
Allocations	Les données collectées auprès des centrales à béton ont été affectées aux ouvrages en fonction du volume de béton produit. Cela concerne les consommations énergétiques, la production de déchets et les consommations d'eau. Les laitiers de haut-fourneau ont été modélisés comme co-produits de la fonte, avec une affectation de 1,4% des impacts du procédé de production, conformément aux exigences du programme INIES. Ce choix a une influence à la fois sur les impacts des laitiers et de l'acier d'armature.
Représentativité géographique et représentativité temporelle des données primaires	Les données de production de béton utilisées proviennent des usines des adhérents du SNBPE pour l'année 2019. Elles concernent le marché français. Le mix électrique résiduel français (approche contractuelle) a été utilisé. Les bases de données utilisées sont : • Ecoinvent 3.9.1, 2022, dernière mise à jour disponible lors de la réalisation de l'étude • APA (Association Professionnelle Des Armaturiers), 2023, pour les armatures • CODIFAB, 2023, pour la fin de vie des banches en bois • EFCA, 2023, pour accélérateur, entraîneur d'air, hydrofuge, plastifiant/superplastifiant, retardateur • SFIC, 2023, pour les ciments • UNPG, 2017/2018, pour les granulats et sables (alluvionnaires, massifs, recyclés) et la fin de vie des granulats
Variabilité des résultats	Les impacts environnementaux déclarés sont des impacts moyens. Les produits couverts par cette DEP ont des impacts inférieurs à 135% de ceux déclarés dans celle-ci, pour les impacts environnementaux témoins choisis lors de l'étude. Les analyses de variabilité réalisées dans le cadre de l'étude ont permis de montrer que les indicateurs environnementaux témoins prennent les valeurs suivantes lorsque les paramètres sensibles prennent leurs valeurs maximales : • Changement climatique total : valeur déclarée +12% • Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières : valeur déclarée +22% • Déchets non dangereux éliminés : valeur déclarée +27%

Résultats de l'analyse de cycle de vie

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE REFERENCE															
Impacts environnementaux	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Changement climatique - total <i>kg CO2 equiv/UF</i>	4,451E+01	2,581E+00	4,713E+01	-3,036E+00	0	0	0	0	0	0	3,778E+00	2,079E+00	5,090E-01	6,780E-01	-4,875E+00
Changement climatique combustibles - fossiles <i>kg CO2 equiv/UF</i>	4,447E+01	2,579E+00	4,576E+01	-3,036E+00	0	0	0	0	0	0	3,777E+00	2,077E+00	5,079E-01	6,771E-01	-4,994E+00
Changement climatique -biogénique <i>kg CO2 equiv/UF</i>	3,349E-02	7,431E-04	1,329E+00	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	4,758E-04	5,984E-04	5,781E-04	3,604E-04	5,950E-02
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols <i>kg CO2 equiv/UF</i>	3,757E-03	1,252E-03	4,336E-02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	4,251E-04	1,008E-03	5,186E-04	5,499E-04	5,994E-02
Appauvrissement de la couche d'ozone <i>kg de CFC 11 equiv</i>	1,905E-06	5,609E-08	4,303E-06	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	6,008E-08	4,517E-08	9,185E-08	2,636E-08	-2,654E-07
Acidification <i>mole de H+ equiv / UF</i>	1,006E-01	8,409E-03	1,887E-01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	3,501E-02	6,772E-03	4,206E-03	6,863E-03	-2,221E-02
Eutrophisation aquatique, eaux douces <i>kg de P equiv / UF</i>	5,018E-04	2,063E-05	1,833E-02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	1,364E-05	1,661E-05	6,985E-05	8,884E-06	-1,979E-03
Eutrophisation aquatique marine <i>kg de N equiv / UF</i>	4,263E-02	2,858E-03	4,192E-02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	1,621E-02	2,301E-03	1,722E-03	2,621E-03	-6,133E-03
Eutrophisation terrestre <i>mole de N equiv / UF</i>	3,747E-01	3,054E-02	4,468E-01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	1,764E-01	2,460E-02	1,450E-02	2,823E-02	-5,918E-02

Formation d'ozone photochimique <i>kg de NMCOV equiv/UF</i>	1,189E-01	1,256E-02	1,792E-01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	5,224E-02	1,012E-02	3,612E-03	9,829E-03	-2,667E-02
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) <i>kg Sb equiv/UF</i>	1,546E-05	8,279E-06	3,613E-04	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	1,319E-06	6,668E-06	3,946E-06	1,265E-06	-8,807E-05
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) <i>MJ/UF</i>	3,196E+02	3,656E+01	6,541E+02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	4,947E+01	2,944E+01	9,727E+00	2,269E+01	-5,400E+01
Besoin en eau <i>m3 de privation equiv dans le monde / UF</i>	6,223E+00	1,490E-01	2,256E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	1,066E-01	1,200E-01	1,565E-01	1,003E+00	-1,611E+00

INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS															
Impacts environnementaux	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Emissions de particules fines <i>Indice de maladies / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Rayonnements ionisants (santé humaine) <i>kBq de U235 equiv / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ecotoxicité (eaux douces) <i>CTUe / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets cancérigènes <i>CTUh / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets non cancérigènes <i>CTUh / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
UTILISATION DES RESSOURCES															
Impacts environnementaux	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	

Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	9,023E+00	5,671E-01	6,989E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	2,814E-01	4,567E-01	3,424E-01	1,921E-01	-3,697E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	0,000E+00	0,000E+00	6,439E-01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	9,023E+00	5,671E-01	7,053E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	2,814E-01	4,567E-01	3,424E-01	1,921E-01	-3,697E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières MJ/UF	3,169E+02	3,720E+01	6,543E+02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	4,942E+01	2,996E+01	1,236E+01	2,292E+01	-5,562E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières MJ/UF	1,786E+00	0,000E+00	1,047E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) MJ/UF	3,187E+02	3,720E+01	6,648E+02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	4,942E+01	2,996E+01	1,236E+01	2,292E+01	-5,562E+01
Utilisation de matière secondaire kg/UF	1,580E+00	0,000E+00	3,583E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	1,572E-02	0,000E+00	4,380E+02

Utilisation de combustibles secondaires renouvelables MJ/UF	4,488E+01	0,000E+00	1,684E-02	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	-3,731E-04
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables ¹ MJ/UF	4,159E+01	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00
Utilisation nette d'eau douce m3/UF	1,463E-01	4,449E-03	6,126E-01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	2,510E-03	3,583E-03	7,277E-03	2,346E-02	-1,320E-02

CATEGORIES DE DECHETS															
Impacts environnementaux	Étape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/ Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2,913E-01	3,481E-02	1,600E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	4,155E-02	2,803E-02	4,441E-02	1,587E-02	-1,092E+00
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	7,982E+00	2,076E+00	3,240E+01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	2,225E-01	1,672E+00	4,572E-01	1,500E+02	-4,668E+00
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	2,463E-03	1,188E-05	3,254E-03	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	5,419E-06	9,566E-06	9,750E-02	3,353E-06	-1,578E-04

FLUX SORTANTS					
Impacts environnementaux	Étape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation		Etape de fin de vie
					D Bénéfices

¹ L'utilisation de combustibles secondaires non renouvelables lors de la production de l'ouvrage en béton est liée à l'utilisation sous forme d'énergie de combustibles alternatifs pour la production du clinker contenu dans le ciment.

	A1/A2/A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Usage	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction/Démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Décharge	et charges au-delà des frontières du système
Composants destiné à la réutilisation kg/UF	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	1,398E+01	0,000E+00	7,697E+00	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	4,712E+02	0,000E+00	-1,287E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	3,835E-04	0,000E+00	9,510E-05	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	-2,625E-05
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF	2,404E-02	0,000E+00	8,401E-01	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	6,419E-02	2,140E-02	1,676E-02
Energie Vapeur fournie à l'extérieur MJ/UF	6,850E-03	0,000E+00	1,820E+00	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	1,829E-02	6,097E-03	5,212E-02
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0	0	0	0	0	0	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou un « Total cycle de vie »						
Impacts/Flux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Étape Bénéfices et charges au-delà des frontières du
Indicateurs d'impacts environnementaux de référence						
Changement climatique - total kg CO2 equiv/UF	4,451E+01	4,971E+01	-3,036E+00	7,044E+00	9,823E+01	-4,875E+00
Changement climatique combustibles - fossiles kg CO2 equiv/UF	4,447E+01	4,833E+01	-3,036E+00	7,039E+00	9,681E+01	-4,994E+00
Changement climatique -biogénique kg CO2 equiv/UF	3,349E-02	1,330E+00	0,000E+00	2,013E-03	1,365E+00	5,950E-02
Changement climatique – occupation des sols et transformation de l'occupation des sols	3,757E-03	4,462E-02	0,000E+00	2,502E-03	5,087E-02	5,994E-02
Appauvrissement de la couche d'ozone kg de CFC 11 equiv	1,905E-06	4,359E-06	0,000E+00	2,235E-07	6,488E-06	-2,654E-07
Acidification mole de H+ equiv / UF	1,006E-01	1,971E-01	0,000E+00	5,285E-02	3,506E-01	-2,221E-02
Eutrophisation aquatique, eaux douces kg de P equiv / UF	5,018E-04	1,835E-02	0,000E+00	1,090E-04	1,896E-02	-1,979E-03
Eutrophisation aquatique marine kg de N equiv / UF	4,263E-02	4,478E-02	0,000E+00	2,285E-02	1,103E-01	-6,133E-03
Eutrophisation terrestre mole de N equiv / UF	3,747E-01	4,773E-01	0,000E+00	2,437E-01	1,096E+00	-5,918E-02
Formation d'ozone photochimique kg de NMCOV equiv/UF	1,189E-01	1,917E-01	0,000E+00	7,580E-02	3,865E-01	-2,667E-02
Epuisement des ressources abiotiques (minéraux & métaux) kg Sb equiv/UF	1,546E-05	3,696E-04	0,000E+00	1,320E-05	3,983E-04	-8,807E-05
Epuisement des ressources abiotiques (combustibles fossiles) MJ/UF	3,196E+02	6,907E+02	0,000E+00	1,113E+02	1,122E+03	-5,400E+01
Besoin en eau m3 de privation equiv dans le monde / UF	6,223E+00	2,271E+01	0,000E+00	1,386E+00	3,031E+01	-1,611E+00
Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels						
Emissions de particules fines Indice de maladies / UF	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Rayonnements ionisants (santé humaine) kBq de U235 equiv / UF	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Ecotoxicité (eaux douces) CTUe / UF	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Toxicité humaine, effets cancérogènes CTUh / UF	ND	ND	ND	ND	ND	ND

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou un « Total cycle de vie »						
Impacts/Flux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Étape Bénéfices et charges au-delà des frontières du
Toxicité humaine, effets non cancérogènes <i>CTUh / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols <i>Sans dimension / UF</i>	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Utilisation de ressources						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	9,023E+00	7,045E+01	0,000E+00	1,273E+00	8,075E+01	-3,697E+00
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	0,000E+00	6,439E-01	0,000E+00	0,000E+00	6,439E-01	0,000E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF</i>	9,023E+00	7,110E+01	0,000E+00	1,273E+00	8,139E+01	-3,697E+00
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières <i>MJ/UF</i>	3,169E+02	6,915E+02	0,000E+00	1,147E+02	1,123E+03	-5,562E+01
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières <i>MJ/UF</i>	1,786E+00	1,047E+01	0,000E+00	0,000E+00	1,225E+01	0,000E+00
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) <i>MJ/UF</i>	3,187E+02	7,020E+02	0,000E+00	1,147E+02	1,135E+03	-5,562E+01
Utilisation de matière secondaire <i>kg/UF</i>	1,580E+00	3,583E+01	0,000E+00	1,572E-02	3,743E+01	4,380E+02
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables <i>MJ/UF</i>	4,488E+01	1,684E-02	0,000E+00	0,000E+00	4,490E+01	-3,731E-04
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables <i>MJ/UF</i>	4,159E+01	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	4,159E+01	0,000E+00
Utilisation nette d'eau douce <i>m3/UF</i>	1,463E-01	6,170E-01	0,000E+00	3,683E-02	8,001E-01	-1,320E-02

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX						
Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou un « Total cycle de vie »						
Impacts/Flux	Étape de production	Étape de construction	Étape d'utilisation	Étape de fin de vie	Total cycle de vie	Étape Bénéfices et charges au-delà des frontières du
Catégories de déchets						
Déchets dangereux éliminés kg/UF	2,913E-01	1,603E+01	0,000E+00	1,299E-01	1,646E+01	-1,092E+00
Déchets non dangereux éliminés kg/UF	7,982E+00	3,448E+01	0,000E+00	1,523E+02	1,948E+02	-4,668E+00
Déchets radioactifs éliminés kg/UF	2,463E-03	3,266E-03	0,000E+00	9,752E-02	1,032E-01	-1,578E-04
Flux sortants						
Composants destiné à la réutilisation kg/UF	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00
Matériaux destinés au recyclage kg/UF	1,398E+01	7,697E+00	0,000E+00	4,712E+02	4,928E+02	-1,287E-01
Matériaux destinés à la récupération d'énergie kg/UF	3,835E-04	9,510E-05	0,000E+00	0,000E+00	4,786E-04	-2,625E-05
Energie Electrique fournie à l'extérieur MJ/UF	2,404E-02	8,401E-01	0,000E+00	8,559E-02	9,497E-01	1,676E-02
Energie Vapeur fournie à l'extérieur MJ/UF	6,850E-03	1,820E+00	0,000E+00	2,439E-02	1,851E+00	5,212E-02
Energie gaz et process fournie à l'extérieur MJ/UF	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00	0,000E+00

Exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels

Classification des exonérations de responsabilité pour la déclaration des indicateurs d'impacts environnementaux de référence et additionnels :

Classification ILCD	Indicateur	Exonération de responsabilité
Type 1 de l'ILCD	Potentiel de réchauffement global (PRG)	Aucune
	Potentiel de destruction de la couche d'ozone stratosphérique (ODP)	Aucune
	Incidence potentielle de maladies dues aux émissions de particules fines	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (AP)	Aucune
Type 2 de l'ILCD	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final eaux douces (EP-eaux douces)	Aucune
	Potentiel d'eutrophisation, fraction d'éléments nutritifs atteignant le compartiment final marine (EP-marine)	Aucune
	Potentiel d'acidification, dépassement cumulé (EP-terrestre)	Aucune
	Potentiel de formation d'ozone troposphérique (POCP)	Aucune
Type 3 de l'ILCD	Efficacité potentielle de l'exposition humaine à l'isotope U235 (PIR)	1
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques non fossiles (ADP-minéraux+métaux)	2
	Potentiel d'épuisement pour les ressources abiotiques fossiles (ADP-fossile)	2
	Potentiel de privation en eau (des utilisateurs), consommation d'eau pondérée en fonction de la privation (WDP)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les écosystèmes (ETP-fw)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-c)	2
	Unité toxique comparative potentielle pour les êtres humains (HTP-nc)	2
	Indice potentiel de qualité des sols (SQP)	2

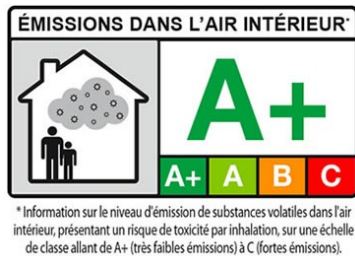
Exonérations de responsabilité 1 – Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de

l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.

Exonérations de responsabilité 2 – Les résultats de cet indicateur d'impact environnemental doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à cet indicateur est limitée.

Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation

Air intérieur



Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) a demandé au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) de tester les émissions de composés organiques volatils (COV) d'un béton traditionnel vibré et d'un béton autoplaçant (BAP).

Les rapports d'essais du CSTB, SC13-047 pour le béton vibré, et SC13-048 pour le BAP, établissent la classification A+ (très faibles émissions) de ces bétons.

Résistance au développement des croissances fongiques

Aucun essai concernant la résistance au développement des croissances fongiques n'a été réalisé. Le béton n'est pas un milieu favorable au développement des moisissures en raison de sa composition essentiellement minérale et de ses propriétés alcalines ;

Radon et radioactivité gamma

En Europe, les concentrations moyennes de radioéléments dans les bétons courants sont de 40 Bq/kg en radium (226Ra), 30 Bq/kg en thorium (232Th), 400 Bq/kg en potassium (40K).

[Source : Rapport 112 de la C.E. « Radiological Protection Principles concerning the Natural Radioactivity of Building Materials » 1999].

Sol et eau

Aucun essai concernant la qualité sanitaire de l'eau en contact avec le produit durant sa vie en œuvre n'a été réalisé. L'avis du 24 février 2012, relatif aux conditions de mise sur le marché des matériaux à base de ciment entrant en contact de l'eau potable, déclare que le béton fabriqué :

- avec un ciment conforme à la norme NF EN 197-1,
- avec de l'eau conforme à la norme NF EN 1008,
- avec des granulats naturels conforme à la NFP 18-545,
- avec des adjuvants titulaires d'une CLP (Conformité aux Listes Positives),

est apte sans essai au contact avec l'eau potable.

Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Le confort hygrothermique peut être décrit par les deux composantes suivantes et leurs caractéristiques :

- **Comportement à l'humidité** : Le béton n'a aucune caractéristique hydrophile.
- **Performance thermique** : Aucun essai concernant le confort hygrothermique n'a été réalisé. La forte inertie thermique du béton permet d'écarter les pics de température.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Le béton permet, grâce à sa masse, de réduire les bruits intérieurs et extérieurs à un bâtiment. La diminution du niveau aérien apportée par une paroi est principalement fonction du poids de cette paroi.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Le béton brut peut être traité de manière esthétique (désactivation, polissage, sablage, matriçage, etc.). Par ailleurs, il est apte à recevoir tout type de revêtement esthétique de finition (lasure, carrelages, vêtues, etc.).

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Le béton n'a pas d'odeur. Aucun essai n'a été réalisé.